



COMPTE RENDU FSU du groupe de concertation spécifique à Jeunesse & Sports du 23 septembre 2025

Initialement prévu le 19/03/25, ce groupe de concertation spécifique à Jeunesse et Sports se réunit dans la même configuration que celui du 05/04/24 : l'Administration a convié des chef.fes de services concerné.es par les problématiques des personnels J&S, notamment des responsables au niveau de la région académique (et pas uniquement de l'académie de Nancy-Metz comme dans les instances officielles), tandis que les organisations syndicales élues au CSA-SA (FSU / UNSA / CFDT) avaient la possibilité de désigner des personnels J&S qui ne sont pas membres des instances.

En amont de cette réunion, la FSU (Gwénaëlle NATTER) avait rappelé sa demande pour que ce groupe de concertation ne soit pas consacré uniquement aux problématiques de santé, sécurité et conditions de travail, mais bien à l'ensemble des sujets relevant du CSA SA sur la grande région ; elle avait transmis à l'Administration une liste non exhaustive des informations qu'elle souhaitait obtenir et des points qu'il était important de traiter : effectifs J&S / animation des équipes régionales et départementales par le DRAJES / formation professionnelle des personnels J&S et prise en charge par les EAFC / temps de travail des personnels administratifs dans les 10 SDJES et sur les 3 sites de la DRAJES / situation indemnitaire des personnels administratifs, des PTP et des IJS dans les 10 SDJES et sur les 3 sites de la DRAJES / fonctionnement des services pendant la période estivale / locaux (10 SDJES et 3 sites de la DRAJES) / séminaire des personnels J&S. A ces sujets s'ajoute la question de la mise à jour des DUERP (documents uniques d'évaluation des risques professionnels) pour tenir compte des spécificités des personnels J&S, sujet qui nécessite un temps de travail dédié (en dehors de cette réunion) en lien avec les travaux de la FS-SSCT selon nous, mais que le rectorat considère comme relevant d'un travail des chef.fes de service.

Au final, l'Administration n'en retient que 4.

L'ordre du jour de cette réunion de travail porte sur les points suivants :

- Effectifs à la rentrée
- Conditions d'exercice de la continuité de service pendant les congés d'été
- Déménagements à Chalons et à Strasbourg
- Formation professionnelle continue des personnels J&S

1 / Point sur les effectifs

L'Administration a transmis aux participant.es un tableau des effectifs par corps et par service au 01/09/25, sans les CTS qui relèvent d'un autre budget, puis remis en séance une liste anonymée des CTS par site et par discipline.

La DRH (Mme Didion) indique que le solde entre les départs et les arrivées est positif, la plupart des postes devenus vacants ayant été pourvus par le mouvement et l'arrivée de lauréat.es des concours.

Les représentant.es des personnels saluent l'effort de transmission des tableaux, et leur présentation identique à 2024 et 2023 qui devrait permettre des comparaisons. Pour autant, il est difficile de comprendre les chiffres, qui ne correspondent pas toujours au nombre d'agent.es effectivement en poste. La DRH répond que c'est l'implantation des supports budgétaires qui figure dans le tableau et qu'il peut y avoir un décalage avec la réalité des postes occupés. La FSU souhaite que toutes les informations soient regroupées dans un seul tableau, dans lequel le nombre de postes vacants et la différenciation par corps de tou.es les agent.es apparaissent, où les CTPS sport sont différenciés des CTPS jeunesse, avec l'évolution des effectifs dans le temps qui soit visible, ... Le DRAJES (M. Thiry) donne à l'oral la répartition du nombre de CTPS entre sport et jeunesse. La DRH (Mme Didion) est d'accord pour donner les postes vacants [\[une première info est donnée à l'oral en séance et un mail sera envoyé quelques jours plus tard aux participant.es avec une info sur 3 postes J&S restés vacants et en cours de recrutement\]](#) et prête à faire apparaître les chiffres des années précédentes, à condition de bien préciser notre demande.

D'après les fichiers transmis, il y aurait 251 postes d'agent.es sur missions J&S dans les services (nous n'avons aucune information sur les effectifs en CREPS), répartis en 186 ETP en DRAJES et SDJES, et 65 ETP pour des CTS exerçant leurs

missions auprès du mouvement sportif. Tous les postes ne sont pas tous pourvus. Le rectorat n'a pas la main sur les postes de CTS, c'est le ministère qui décide et informe, parfois avec du retard, des évolutions relatives à ces personnels.

Pour la FSU et la CFDT, l'arrivée de nouveaux.elles collègues est l'occasion de dénoncer leurs conditions d'accueil, en lien avec la problématique des locaux : certain.es n'ont pas de bureau, d'autres ont une table et une chaise mais pas de connexion au réseau (faute de prises suffisantes), et tou.tes doivent se débrouiller avec leurs collègues pour obtenir des informations leur permettant de prendre connaissance de leur environnement de travail pour être en mesure de réaliser leurs missions. L'accueil n'est pas suffisamment organisé et n'est pas satisfaisant !

Par ailleurs, en lien avec le tableau transmis, la FSU alerte par ailleurs sur l'absence d'inspecteur.ices J&S dans plusieurs services (sachant que la ligne qui présente le nombre d'emplois fonctionnels de chef.fes de SDJES et DRAJES ne précise pas s'ils sont occupés par des IJS ou autre), ce qui inquiète sur le risque de perte de « culture J&S » d'une part et d'autre part sur les difficultés pour assurer les missions d'inspection/contrôle et les enquêtes administratives, avec le risque de déport de ces tâches vers des conseiller.es dont ça n'est pas le rôle ! Le DRAJES partage le constat de la difficulté à recruter des IJS, indiquant qu'il n'y a parfois aucune candidature d'IJS ou bien quelques candidatures mais qui ne sont pas satisfaisantes (notamment pour les emplois fonctionnels). La FSU alerte également sur les difficultés occasionnées par le manque de personnels techniques et pédagogiques, notamment lorsqu'il n'y a qu'1 ou 2 PS ou CEPJ pour assurer toutes les missions sur un département, ainsi que sur le manque de personnels administratifs dans certains services, qui contraint d'autres agent.es à réaliser des tâches administratives au détriment de leurs missions... L'Administration est consciente des problèmes et indique privilégier J&S par rapport à d'autres services, notamment lorsqu'il s'agit de dégager des moyens temporaires.

La FSU, la CFDT et l'UNSA interrogent une nouvelle fois l'Administration sur l'impact de l'arrêt probable du Service National Universel sur les effectifs. Les représentant.es de l'Administration indiquent que les consignes du ministère sont toujours d'utiliser les moyens et de pourvoir les postes, sachant par ailleurs qu'il reste les missions d'intérêt général et que d'autres missions en lien avec l'engagement sont annoncées. La FSU comprend la logique pour les personnels qui sont dans les services J&S, mais demande ce que deviennent les postes relevant des fonctions support, créés sur le budget du ministère J&S mais affectés dans notre région au sein de services généraux du rectorat : vont-ils revenir à J&S ou bien vont-ils rester dans le giron de l'Education Nationale ? La secrétaire générale de la région académique adjointe (Mme Didot-Martin) répond que c'est le recteur, en tant que RBOP (responsable du budget opérationnel de programme), qui décidera de leur devenir (missions J&S ou rectorat ?).

2 / Continuité de service pendant la période estivale

La FSU avait demandé ce point sur le fonctionnement des services pendant la période estivale, avec des questionnements sur les modalités de gestion du courrier départ et arrivée, l'accès aux véhicules de service, le ménage, la maintenance informatique, ... Elle souhaitait aussi savoir s'il y a eu des événements marquants et si l'organisation mise en place a permis de gérer les situations de crises éventuelles. Elle n'a pas obtenu le tableau comparatif avec la situation de tous les SDJES et de la DRAJES qu'elle avait demandé, mais une présentation orale du DRAJES, ce qui a tout de même permis d'alerter le rectorat sur les problèmes qui persistent et les efforts à poursuivre pour les résoudre.

Le DRAJES a interrogé les chef.fes de SDJES qui, dans l'ensemble, ont jugé la situation satisfaisante, tout en faisant remonter quelques problèmes à la DRAJES et dans certains SDJES :

- Ménage : pas toujours effectué dans les locaux (à noter : un signalement au registre concernant un problème d'hygiène dans les WC)
- Gestion du courrier : certains services ont bénéficié d'enveloppes préaffranchies, mais pas toujours en nombre suffisant, quand d'autres services ont fonctionné avec des agent.es qui se sont déplacé.es pour faire la navette
- Standard : certains messages vocaux indiquant que la DSDEN était fermée mais que le SDJES était joignable a conduit des usager.es à téléphoner aux agent.es J&S pour des demandes portant sur le scolaire
- Informatique : pas de problème signalé au niveau des applications métiers, mais un gestionnaire qui a mis d'office en congés tou.tes les agent.es pendant la fermeture du rectorat et de la DSDEN, y compris les personnels J&S qui travaillaient (situation régularisée depuis)
- Chauffage : bien que cela ne concerne pas la période estivale, plusieurs chef.fes de SDJES ont soulevé la problématique de chauffage pendant les vacances de Noël dernier (il faisait tellement froid que les agent.es venaient le moins possible au service) => les responsables du rectorat indiquent que « couper le chauffage » n'est pas une préconisation de la DIRAGE (Direction de l'Immobilier de la Région Académique Grand Est) , ajoutant qu'il y a entre 7 et 9 mois de chauffe par an selon les services et bâtiments et que la question de savoir quand brancher le chauffage se pose régulièrement, compte tenue de l'inertie des bâtiments notamment, précisant que la règle serait que les températures extérieurs soient inférieures à 15°C pendant au moins 3 jours consécutifs

La FSU et la CFDT alertent sur le ressenti des agent.es, face à la persistance de ces problèmes années après années : impression de désintérêt de l'Education Nationale par rapport aux missions et personnels J&S, exaspération, ...

Le nouveau chef de la division des affaires financières (DAF), M. Delophont, prend note de tous ces dysfonctionnements.

La secrétaire générale de la région académique adjointe (Mme Didot-Martin) indique qu'elle voit souvent les chef.fes de la DAF et les secrétaires généraux.ales des rectorats et DSDEN ; elle s'engage à faire un retour aux responsables des services logistiques des 3 académies.

3 / Déménagements de la DRAJES à Chalons et à Strasbourg

Ces sujets ont déjà été évoqués en instances.

S'agissant de la situation de la DRAJES de Chalons, les discussions se poursuivent et des groupes de travail sont réunis régulièrement. Pour rappel, il s'agirait de quitter le rez-de-chaussée pour rejoindre une autre partie de la cité administrative, en se rapprochant de la DSDEN 51 (et donc des collègues du SDJES). La responsable de site (V. Vieillot) indique que, dans l'état actuel du projet, le nombre de bureaux et de salles annexes envisagé correspond finalement aux besoins des agent.es J&S ; il reste toutefois des craintes - également partagées par la DSDEN - au sujet de l'isolation phonique des bureaux et du mobilier (sera-t-il adapté ?), tandis que la question de la mutualisation des moyens avec la DSDEN (EX : photocopieurs, ménage) reste à affiner et que la question des finances pour réaliser les travaux nécessaires se pose dans le contexte actuel. A ce jour, aucune date de déménagement n'est prévue, mais la directrice de l'Immobilier de la Région Académique Grand Est (Mme Mazoyer) n'envisage pas de déménagement en 2026 (et encore moins en 2025).

Concernant la DRAJES de Strasbourg, le responsable de site (D. Kleinmann) rappelle que le déménagement a eu lieu avant l'été, dans le même bâtiment, après 4 années de chantier dans le bruit et la poussière, mais que les désagréments vont se poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année. Il informe régulièrement le secrétariat général de la région académique avec copie à l'inspection santé sécurité au travail, mais n'a aucun retour. Il déplore l'absence d'un attaché et d'un ouvrier de catégorie C qui serait en mesure d'effectuer de menus travaux, la responsabilité revenant au responsable de site. Il informe les participant.es de la tenue d'une réunion entre la Préfecture et les organisations syndicales le lendemain, suscitant étonnement et incompréhension des responsables du rectorat comme des représentant.es des personnels J&S, qui avaient pourtant alerté sur le sujet et demandé il y a plusieurs mois une réunion conjointe des instances (pour aborder à la fois les travaux mais aussi la restauration et la crèche), sachant qu'une visite de site par la formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail de l'académie de Nancy Metz (c'est elle qui est compétente !) a été programmée en 2025/2026. Il y a probablement eu un « raté », la DRH va se renseigner pour comprendre sur ce qui s'est passé, sachant le périmètre atypique de l'instance compétente (le CSA-SA de l'académie de Nancy Metz) pour traiter des personnels J&S de la DRAJES de Strasbourg fait que le préfet du Bas-Rhin nous oublie ...

La FSU rappelle sa demande précédemment formulée en instances d'un « groupe de vie de site » intégrant des représentant.es des personnels pour Saurupt (Nancy) et un autre pour Gaujot (Strasbourg). La secrétaire régionale de région académique adjointe se dit favorable sur le principe, ajoutant qu'il faut voir avec les responsables de la DRH et de la DAF la composition et le fonctionnement qui seraient les plus pertinents.

Au sujet des déménagements, la FSU alerte à nouveau sur le manque de bureaux à la **DRAJES de Nancy**, lié au fait que le rectorat a réduit leur nombre année après année. Elle rappelle qu'elle n'a pas eu de réponse concernant le bureau de 2 personnels J&S qui avait été transformé en bureau pour le GIP avant de devenir une salle de réunion pour le GIP : cette salle va-t-elle revenir à la DRAJES comme bureau ou au moins pouvoir être partagée avec le GIP comme salle de réunion ? Les responsables du rectorat ne répondent pas.

Le DRAJES évoque par ailleurs la situation du **SDJES de l'Aube** pendant les travaux qui ont eu lieu l'été dernier : les agent.es ont été invité.es à travailler depuis un site distant ou depuis leur domicile.

4 / Formation professionnelle continue des personnels J&S

La FSU avait demandé un point sur la formation professionnelle des personnels J&S et la prise en charge par les écoles académiques de formation continue (EAFC). Pour avoir un état des lieux en appui aux échanges, elle souhaitait connaître le nombre d'agent.es parti.es en formation ou ayant suivi des formations en distanciel, avec notamment un tableau comparé par corps (avec focus sur les CTS qui relèvent d'un autre budget) et par service, avec des précisions sur l'origine de la formation (plan national de formation -PNF- et/ou lequel des 3 plans académiques de formation -PAF- de notre région). La FSU n'obtient pas ces données ; la DRH considère que c'est dans une autre instance qu'il faudrait les demander, à savoir le Conseil Académique de Formation, mais il faudrait solliciter les 3 CAF, donc elle va finalement vérifier si elle dispose des chiffres consolidés au niveau régional. En revanche, cette demande de la FSU permet de mettre le sujet à l'ordre du jour et d'être informé.es des démarches engagées pour améliorer l'accès aux formations des personnels J&S.

Suite aux alertes dans les instances ministérielles, la DGRH a organisés plusieurs réunions, avec les DRAJES d'une part et avec les secrétaires généraux.ales d'académie et les responsables des écoles académiques de formation continue d'autre part, puis leur envoyé à la rentrée une note de service visant à améliorer l'ensemble du processus et des contenus de formation, avec 3 axes à mettre en œuvre collectivement : consolider le lien entre les EAFC et les DRAJES pour le pilotage de l'activité de formation continue / gérer l'inscription aux actions de formation continue selon un processus commun / rappeler le cadre réglementaire des déplacements professionnels.

Dans notre région, une première réunion a eu lieu entre le secrétaire général de région académique (M. Bohn), le DRAJES adjoint (M. Birck) et les responsables des EAFC de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg. Elle a fait apparaitre une situation contrastée entre les 3 EAFC, celle de Nancy-Metz étant davantage dans la réflexion et l'anticipation que les deux autres qui ont des relations plus superficielles avec la DRAJES. Jean-Nicolas Birck et Frédéric Cuignet-Royer sont désignés référents DRAJES pour les EAFC. Des pistes d'amélioration sont évoquées, mais la question centrale des moyens (budgets) reste problématique. En effet, même si les frais d'hébergement/restauration sont raisonnables dans les CREPS, les frais de déplacements pour s'y rendre sont importants, et les responsables de l'Education Nationale n'ont pas l'habitude de financer des formations relevant du plan national de formation pour une majorité d'agnt.es. Dans ce contexte budgétaire, la priorité reste donnée aux stagiaires en formation professionnelle statutaire. Les travaux vont se poursuivre.

Points divers

Avant la clôture de cette réunion, la FSU revient sur les sujets qui n'ont pas été traités :

Animation des équipes régionales et départementales par le DRAJES : ce qui fonctionne et ce qui pose problème
=> pas de réponse de l'Administration

Temps de travail des personnels administratifs dans les 10 SDJES et sur les 3 sites de la DRAJES (nombre d'heures de travail par semaine, nombre de jours de congés, systèmes de pointage qui existent, ...)
=> l'Administration indique que le sujet concerne tous les services régionaux et qu'il ne s'agit pas d'un sujet spécifique à J&S

Situation indemnitaire (RIFSEEP) des personnels administratifs, des PTP et des IJS dans les 10 SDJES et sur les 3 sites de la DRAJES
=> l'Administration ne dispose d'aucun élément à nous communiquer et n'a pas reçu d'information de la DGRH ministérielle s'agissant de la 3^e tranche de revalo du RIFSEEP des PTP

Séminaire des personnels J&S : à quand le prochain séminaire ?
=> le secrétariat général de la région académique aimerait en organiser un, mais celui-ci n'aura pas lieu en 2025

Pour la FSU : Gwénaëlle NATTER
(prof de sport à la DRAJES Grand Est)